

SITE DE DÉPÔT

Pour résidus de construction, de rénovation et de démolition

Le site **temporaire** de disposition des matières résiduelles sis au 3125 Joseph-Simard à Sorel-Tracy (ancien site de Conporec) est ouvert aux citoyens de la MRC de Pierre-De Saurel les jours suivants :

Mercredi	12 h à 17 h
Jeudi	12 h à 17 h
Vendredi	12 h à 17 h
Samedi	9 h 30 à 16 h 30
Dimanche	9 h 30 à 16 h 30

- **Le site est fermé le lundi et le mardi.**
- Seuls les particuliers sont acceptés. Les entrepreneurs ne sont pas acceptés.
- ***Le service est sans frais pour les citoyens résidents de la MRC.***
- Une preuve de résidence peut être demandée.

- Les MATIÈRES ACCEPTÉES sont :
 - Les résidus de construction (béton, ciment, bois, bardeaux d'asphalte, gypse, isolant);
 - Les résidus verts (branches, feuilles et rognures de gazon);
 - La terre et la tourbe;
 - Les métaux;
 - Les matières recyclables;
 - Les résidus domestiques dangereux.

Ces matières doivent être triées.

- Les MATIÈRES **NON** ACCEPTÉES :
 - Les ordures ménagères;
 - Les explosifs, les armes, les munitions et les feux d'artifices.

